

N° : DP 20/340

## DECISION DU PRESIDENT

### **POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 6 000 EUROS A LA MISSION LOCALE COUDON GAPEAU POUR SON ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE - PREVENTION DE LA RECIDIVE**

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au bureau,

**CONSIDERANT** la demande de subvention de la Mission Locale du Coudon Gapeau ayant pour objet le maintien et le développement d'une dynamique de motivation et d'insertion professionnelle du jeune public lors de la préparation à la sortie de prison,

**CONSIDERANT** qu'il s'agit, par cette subvention, de permettre la mise en œuvre d'un projet de réinsertion de 150 jeunes détenus sortant de prison au travers d'une préparation à un projet professionnel lié à l'accès à l'emploi, l'accès au logement,

**CONSIDERANT** que cette action permet d'éviter le repli ou l'isolement des jeunes, de maintenir une dynamique de préparation à la sortie de prison et de projet,

**CONSIDERANT** qu'il appartient à la Métropole, dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, de favoriser les actions permettant d'apporter une réponse en matière de prévention de la délinquance et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle,

**CONSIDERANT** qu'il convient de soutenir cette action en attribuant à cette association une subvention pour la réalisation de son projet,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE 1**

**D'ATTRIBUER** à la Mission Locale du Coudon Gapeau une subvention d'un montant total de 6 000 euros (six mille euros).

## **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération n° 5215, article n°65748, Budget 2020 Politique de la Ville.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **11 AOUT 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

